



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1192) DE MISE A  
DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ ET POLE  
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION  
«L'ORCHESTRE ETESIAS», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-26-214  
EN DATE DU 10 JUIN 2026**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-26-217 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre Girard, adjoint au maire ;

**VU** la demande de l'Association « L'Orchestre Etésias » dont le siège est situé 6 rue de la République, 33110 Le Bouscat, d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, le 19 juin 2026 de 9h00 à 17h00 ; au Pôle documentaire, le 20 juin 2026 de 9h00 à 17h00 (sans percussions) ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « L'Orchestre Etésias » dont le siège est situé 6 rue de la République, 33110 Le Bouscat, une convention de location de salles, pour un montant de 205 € T.T.C. (deux cent cinq euros), afin d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, le 19 juin 2026 de 9h00 à 17h00 ; au Pôle documentaire, le 20 juin 2026 de 9h00 à 17h00 (sans percussions).

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au Maire chargé de la culture, du  
patrimoine et du tourisme,

**Signé**

**Pierre GIRARD**

*Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) - application « télerecours citoyens »).*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20260610-lmc1H14356H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 10/06/2026  
Date de Publication : 10/06/2026